

26^e CHEXBRES Grand concours

Sous-sol de la grande salle et Caveau du Cœur d'Or
Parking : route de Chardonne

Samedi 25 novembre de 10h à 18h Dimanche 26 novembre de 10h à 17h

MARCHÉ DES ARTISANS

Animations pour enfants - Soupe à la courge par les élèves de 11^e
Organisation : Association des artisans de Chexbres et environs

UNIVERSITÉ POPULAIRE **UPB** Broye

La savoir! <http://www.upb.ch>

Assemblée générale ordinaire
Vendredi 24 novembre 2017 de 19h à 20h

Au collège d'Oron-la-Ville
Salle de musique

Dès 20h15:
Une conférence sur le thème
«**Changement climatique: quelles conséquences pour la Suisse**»
par la **Prof. Dr Martine Rebetez**
Professeure ordinaire de climatologie appliquée

Entrée libre
La conférence sera suivie d'une verrière

Fête paroissiale

12 novembre 2017
Palézieux-Village
Salle polyvalente

Venez en famille.
Aller à la rencontre de l'autre

Célébration œcuménique à 10h
avec catholiques et protestants
en l'église de Palézieux.

Dès 11h30: apéritif offert
Dès 12h30: «**Buffet Thaï**»
14h30: «**Il était une fois**»
verra Stéphanie Marsh raconter...

Pâtisseries, brocante, livres, jeux pour toute la famille, tombola

Paroisse protestante Oron - Palézieux

Soirées annuelles 2017 de la fanfare de Puidoux

VIDOUX
ECHO DES ROCHERS

17 · 18 · 24 NOVEMBRE

Grande salle de Puidoux village - ouverture des portes 19:15 - début du concert 20:00
Direction fanfare: Antoine Rabut - Direction tambours: Vincent Vuilleumier

Dimanche 19 novembre à 17:00 - Concert de préparation pour le Championnat Suisse des Brass Band avec les Ensembles de Cuivres Mélodia A et B

Delessert SA Jossevel & Fils LODOVICI

Jorat

Tension en hausse entre les différents protagonistes

La tension monte dans la région du Jorat entre les différents protagonistes des transports scolaires. Le transporteur scolaire refuse d'appliquer la nouvelle grille horaire planifiée par son concurrent CarPostal et imposée par l'ASIJ. L'APE-Jorat transmet sa pétition à l'ASIJ demandant que toute la lumière soit faite sur cette affaire qui défraie la chronique depuis fin août dernier.

Le lundi 6 novembre aurait dû être marqué d'une pierre blanche pour les écoliers et parents du Jorat. C'est en effet le jour où la nouvelle grille horaire planifiée ces dernières semaines par l'entreprise CarPostal aurait dû entrer en vigueur selon le calendrier prévu par l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).

L'ASIJ dans l'impossibilité d'appliquer son nouvel horaire

Le vendredi 3 novembre, l'ASIJ annonce par communiqué de presse que l'intercommunale ne pourra pas mettre en vigueur ces nouveaux horaires en raison du refus du transporteur concerné d'utiliser la nouvelle grille. D'après ce communiqué, l'entreprise en question serait revenue sur sa parole d'appliquer la nouvelle planification calculée par son concurrent CarPostal, suite aux dysfonctionnements survenus depuis la reprise scolaire d'août dernier. L'affaire étant désormais en mains des avocats respectifs des deux parties précitées, l'ASIJ

se voit forcée par conséquent d'appliquer les horaires déficients en vigueur jusqu'à que l'intercommunale parvienne à négocier une issue favorable à cette affaire qui défraie la chronique depuis des mois.

Taxi Romontois garde le silence

Pourquoi avoir accepté dans un premier temps d'appliquer une nouvelle grille horaire calculée par un tiers et revenir par la suite sur cet accord? La direction de Taxi Romontois SA n'a pas souhaité s'exprimer sur ce point. En lisant la seule déclaration de son directeur parue à mi-octobre dans l'hebdomadaire «Le Messenger» (voir ci-après) on peut imaginer que la pierre d'achoppement pourrait résider dans la négociation de ressources supplémentaires en véhicules et chauffeurs nécessaires à la réalisation de la nouvelle grille horaire dans le cadre du contrat précité. Cette piste n'a jusqu'à présent pas pu être confirmée, ni par les Taxis Romontois, ni par l'ASIJ.

L'APE-Jorat déplore la situation et remet sa pétition aux autorités concernées

L'Association des parents d'élèves du Jorat déplore cette nouvelle dégradation des relations entre l'ASIJ et Taxi Romontois SA. Pour Christine Muller, porte-parole de l'APE-Jorat, «Nos craintes se sont malheureusement réalisées et la situation s'embourbe encore plus». Elle constate que les deux parties en conflit font des déclarations contradictoires et se rejettent la faute mutuel-

lement, faisant ainsi référence aux déclarations de Christophe Conus, directeur de Taxi Romontois SA dans les colonnes du Messenger le 12 octobre dernier, affirmant que l'ASIJ lui avait transmis un cadre précis à ne pas dépasser (nombre de bus, nombre d'élèves, horaire des cours, lieux à desservir et kilométrage maximal) pour calculer la nouvelle grille horaire et fixer le prix de la prestation. Il reprochait également à l'ASIJ de ne pas l'avoir autorisée à modifier ces paramètres l'année suivante, malgré la hausse du nombre d'élèves à transporter et un collège supplémentaire (le nouveau collège de Servion) à desservir. Avant que l'ASIJ lui demande de revoir sa copie et de confier la planification des horaires à un concurrent. «Difficile de travailler correctement dans ces conditions-là» conclut-il. Difficile voire impossible de s'y retrouver pour les parents d'élèves parmi ces déclarations contradictoires. Dans l'espoir de voir plus vite le bout du tunnel, près de 500 personnes ont entretenu un espace de trois semaines une pétition lancée par l'APE-Jorat.

489 signatures pour faire la lumière sur cette affaire

Excédés par ces événements, les pétitionnaires demandent à l'ASIJ de rompre au plus vite le contrat qui la lie au transporteur Taxi Romontois SA et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre en place rapidement et garantir durablement des transports scolaires efficaces et satisfaisants. Ils demandent



également l'amélioration de la sécurité des élèves aux abords des écoles et sur leurs itinéraires piétonniers. Le demi-millier de pétitionnaires demande également à l'ASIJ la création d'une commission pour investiguer dans les meilleurs délais sur ce qui a dysfonctionné dans cette affaire et prendre toutes les mesures correctrices nécessaires afin qu'une telle situation ne puisse plus se reproduire. La pétition demande aussi à l'ASIJ de se réunir autour d'une table avec toutes les parties concernées, dont un représentant de l'APE-Jorat pour développer ensemble un Plan de mobilité scolaire régional ayant pour objectif de sécuriser et d'améliorer les déplacements des écoliers. Pour Christine Muller, les près de 500 signatures récoltées en trois semaines démontrent l'importance, aux yeux des parents d'élèves et des contribuables de notre

pour leurs enfants en bas âge sur une route cantonale considérée comme dangereuse, car dépourvue d'éclairage et de trottoir à la vitesse maximale est limitée à 80 km/heure. La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) oblige les communes à organiser des transports scolaires gratuits lorsque la distance à parcourir entre le lieu d'habitation et le lieu de scolarisation, la nature du chemin et des dangers qui y sont liés, l'âge et la constitution des élèves le justifient et à défaut de transports publics adaptés aux horaires scolaires. L'ASIJ a pris connaissance de ce recours et n'envisage pas de recourir contre cette décision au Tribunal fédéral, selon Nicolas Deprez, son responsable administratif interrogé par la rédaction du Courrier. MJ

Mathieu Janin



Un transport nommé désir ...

On aurait pu dire qu'il s'appelle Hubert. Le prénom aurait été d'emprunt, sauf que le chauffeur professionnel qui témoigne via Le Courrier, est quant à lui bien réel. Loin du «remue-ménage», des chassés-croisés et autres prises de tête et passes d'armes juridiques, il essaie juste de faire son travail. Son travail, c'est de transporter, chaque jour des élèves du groupement de l'ASIJ d'un point à un autre, en suivant son plan de route. Ni plus, ni moins.

De sa réalité ou de celle de ses collègues, qui s'en soucie? Il est facile de pointer du doigt les couacs, les carences, les manquements. Cela permet bien sûr des régulations, des ajustages. Il faudrait néanmoins, pour un réglage optimal, aussi se soucier du reste. Le reste, c'est son quotidien, ce qu'il fait journellement et aussi ce qu'il pense.

Concerné, Jean-Michel Fonjallaz, l'est. Il a témoigné de sa vision des choses, sans aucunement faire porter le chapeau à qui que ce soit. Ni plus, ni moins. Il a dû affronter les foudres de certains parents mécontents à la rentrée, leur expliquer.

Il ne peut agir ni sur le tracé imposé, ni sur l'horaire établi pour les enfants transportés. En ce qui concerne les trajets horaires «aller» tels que planifiés actuellement, il les qualifie de relativement corrects,

c'est-à-dire réalisables. Ils peuvent être tenus au niveau du timing. Le problème se pose pour les trajets «retour». Les horaires n'ont pas été adaptés à la réalité du parcours. En l'état, c'est le statu quo. De ce constat, monsieur Fonjallaz en arrive à un questionnement plus large. Il se demande comment des horaires utopiques ont pu être validés sans que les paramètres entrés ou proposés n'aient été remis en cause par qui que ce soit avant la rentrée scolaire et ce, malgré des signaux d'alarme tirés. L'étendue du territoire a toujours été un maillon faible en matière de transport scolaire, il le sait par sa pratique. Le point de rupture a été atteint. Une

Il a dû affronter les foudres de certains parents mécontents à la rentrée, leur expliquer...

mauvaise communication ou une non-communication entre les divers acteurs, dans une situation difficile – loin d'être simple à gérer –, ne pouvait qu'amplifier le problème et amener inévitablement à une situation de blocage et de crise. La gestion des horaires par un intervenant tiers (CarPostal) n'est toujours pas une solution adaptée à la situation, selon le chauffeur. Il y aurait dans ce cas, un intervenant de plus, mais pas forcément une meilleure fluidité dans la transmission des informa-

tions. Quel serait le référent compétent et global en finalité vers lequel se tourner, qui serait dans l'organigramme, le dépositaire de tous ces éléments et qui en porterait et en assumerait l'entière responsabilité? On en revient toujours au même point, au gros du problème. Cela sera encore ainsi tant que l'importance de la coordination entre les parties ne sera pas fondamentalement repensée. Le choix du prestataire n'est qu'un vecteur parmi d'autres, mais il n'est pas le seul. Il faudrait pouvoir réfléchir avec bon sens, sur des bases saines. Réfléchir autour des enclassements en privilégiant les élèves pouvant se rendre «à pied» à l'école en priorité, optimiser les accueils de cantine à midi, veiller aux deniers des contribuables en relevant des aberrations. Ce sont des pistes. Son analyse est lucide. Tout le monde a des exigences fortes, sauf

qu'à un moment il y a des implications liées à la faisabilité. Cela devient une limite. Son seul désir, dans tout cela, serait d'avoir une communication plus claire. Il souhaiterait que le démêlage s'arrête enfin et que le remaillage commence. Humaniste, il l'est: une solution est à trouver. Pour les enfants.

Il s'en va. C'est l'heure de sa tournée. La pause est terminée.

Rosane Schlup

Forel (Lavaux)

Soirée à thème au restaurant Route 66 le 18 novembre



L'Etat du Missouri à l'honneur

La plus célèbre route des Etats-Unis d'Amérique

Septième et dernière étape de la traversée mythique des Etats-Unis, le bar-restaurant forellois «La Route 66» termine son voyage initiatique le 18 novembre prochain en nous proposant une septième soirée à thème dédiée à l'état du Missouri.

Les habitués des lieux connaissent le concept de ces soirées à thèmes où l'on déguste en musique des spécialités locales de l'Etat en question avec ses amis habillés à l'américaine après avoir préalablement laissé sa bécanne (de marque Harley Davidson ou Indian si possible) devant l'entrée du bar. La soirée s'adresse également aux non-initiés, amateurs de véhicules moins routants et aux formes moins galbées, tel que l'auteur de cet article.

Hervé Chapuis et Sandrine Lajugie vous accueillent à bras ouverts pour cette prochaine soirée à thème



Programme
La soirée débutera à 19h avec un concert des «Clarkdale bluesband». Un authentique power trio blues composé de musiciens d'expérience! Il est constitué de Cédric Gander à la batterie, Michel Gindroz à la basse, et du talentueux guitariste italien Jacopo Abbruzzese. Ce band respire le blues et nous transportera bien au-delà des frontières!

Le menu missourien de la soirée comprendra du **Pulled pork burrito, des steakhouse de boeuf de 200g** à la plancha, avec sauce BBQ, épis de maïs grillés, baked potatoes au cheddar cheese et au bacon, frites maison. Au dessert, le **Terramizou devrait vous plaire**, il ressemble à son cousin italien mais est agrémenté à l'américaine (avec Bourbon, noix de pécan, amandes).

Une spécialité culinaire devrait particulièrement plaire aux amateurs régionaux d'abats. S'inspirant de l'Olean Festival, l'équipe de Route 66 fera déguster aux plus courageux des testicules de taureau marinés dans de la sauce barbecue pour vivre une sensation aussi insolite qu'inouïe sous nos latitudes.

La soirée poursuivra sa note artistique avec le «Chic-DanceShow» qui nous offrira 5 représentations du «Show blues and Jazz», chorégraphié par Laura Grande. Un moment inoubliable à ne manquer sous aucun prétexte. Le prix de cette soirée comprend le repas et les différentes représentations (boissons non comprises). Il est fixé à Fr. 56.- par personne. Les réservations sont obligatoires.

Mathieu Janin

Infos: Soirée Missouri, samedi 18 novembre, dès 19h, au bar-restaurant Route 66, route de l'Industrie 26, 1072 Forel (Lavaux).
Réservations obligatoires tél. 021 781 10 27, courriel : laroute66@bluewin.ch, www.laroute66.ch, www.clarksdale-bluesband.ch, <http://www.chicdanceshow.ch/>

Tradition orale

28^e nuit du conte

On est déjà en novembre. Brumes et nuits plus fraîches arrivent, peut-être avec un peu de nostalgie? Pour mettre des couleurs et de l'enthousiasme, la nuit du conte est faite pour vous. Voyez plutôt!
L'établissement scolaire du Jorat a une bibliothèque sur deux antennes distinctes: Savigny et Mézières. Savigny et Forel ont également par ensemble une bibliothèque municipale; les communes de Jorat-Mézières, Servion, Vulliens, Vucherens, Corcelles, Ropraz et Montpreveyres subventionnent, elles, la lecture publique sur le site du Raffort qui est géré par une vingtaine de bénévoles. (A

ce propos, on me souffle que ce nombre ne demande qu'à augmenter...). Tout ce monde s'est attelé pour une nuit de conte animée en ciblant particulièrement les enfants dès 8 ans. En partenariat avec sept classes de 5 et 6e Harmos, les élèves ont dessiné et les conteuses, conteur et bibliothécaires vont raconter...
A Forel/Lavaux au collège de 19h à 20h, les bibliothécaires auront tout prévu mais prient les participants d'amener couvertures et coussins pour garantir un lieu douillet. Une collation sera offerte à l'issue de la soirée.
A Mézières, au collège du Raffort, les bénévoles, comme

d'habitude, baliseront les tracés pédestres menant au site avec des bougies et tout sera mis en place pour recevoir les participants. Les parents avec enfants plus jeunes seront accueillis dans un endroit prévu à cet effet. Une collation est offerte à l'issue de la soirée, soit aux environs de 20h15-20h30.
Ce sera la 28^e édition de la nuit du conte en Suisse. C'est stimulant de savoir qu'aux quatre coins de notre pays, des mordus s'activent, des gens se rassemblent, des idées et actions se développent et que la tradition orale ainsi se perpétue. Bienvenue dans ces espaces d'échanges et de

Mézières (VD)
Aula du Collège du Raffort

Contes pour les enfants de 8 à 10 ans
Début à 19h.00 précises



4 lieux, 4 contes illustrés
pour les classes de 5ème et de 6ème
de l'établissement scolaire du Jorat

A l'occasion, vous trouverez un petit coin pour les parents avec des frères et soeurs plus petits

COURAGE!
Nuit du conte en Suisse
Vendredi 10 novembre 2017

Entrée libre Collation offerte

Organisation : Bibliothèque scolaire et publique du Jorat

cordialité près de chez vous ou plus loin.
Martine Thoney

Ce vendredi 10 novembre, nuit du conte, dans toute la Suisse et près de chez vous

Allons, courage...

Il était une fois... ce sera ce vendredi 10 novembre. Ce sera surtout la nuit des racontards, des bobards, des comptines, des contes et ce sera partout, dans toute la Suisse.
Depuis plus de dix ans, cette nuit s'inscrit traditionnellement le deuxième vendredi de novembre. Elle se glisse ainsi entre citrouilles et sapins, comme on le faisait autrefois, une fois les récoltes terminées, à l'arrivée des nuitées un peu sombres et longues.
La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et de Bibliomédia Suisse. Il a pour

objectif de promouvoir l'oralité. Rapprocher ainsi enfants, adultes et aînés autour du langage est une initiative qui rassemble. L'importance et l'intérêt des histoires orales pour nourrir l'imaginaire collectif est un postulat qui s'inscrit dans la continuité, tout en tenant compte de la diversité culturelle de nos régions. C'est une manière de transmettre un terreau riche en donnant envie de semer pour la suite en écoutant et en lisant.
Ecoles, bibliothèques, librairies, clubs de jeunes, mouvements des aînés et autres institutions sont invités à participer à cette nuit.

Chaque année, une idée phare est retenue, laissant libre cours à des projets régionaux multiples et variés. Cette année, c'est le mot «Courage» qui a été choisi.
La nuit du conte est une invitation à croiser des regards de conteurs et des regards de contentement. Des projets sont à portée de voix. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux, oser entrer dans ce monde de paroles, chercher un lieu où se poser et surtout y aller.
Courage, allons!
Rosane Schlup

Jorat-Mézières Convocation

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le mardi 5 décembre 2017, à 20h, à la grande salle de Mézières

- Ordre du jour
1. Appel
 2. Communications du bureau
 3. Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2017
 4. Préavis N°17/2017
Demande de crédit pour achat des portacabines de Carrouge
 5. Préavis N°18/2017
Vente du DDP 762 sur parcelle communale 356 à l'entreprise Vittoz Bois Sàrl
 6. Préavis N°19/2017
Fixation du plafond d'endettement de l'ASIJ et modification de l'art. 13, ch. 10 des statuts
 7. Préavis N°20/2017
Modification des articles 24, 25 et 26 des statuts de l'ASIJ + intégration des avenants
 8. Préavis N°21/2017
Budget pour l'année 2018
 9. Préavis N°22/2017
Mise en place d'une zone réservée
 10. Rapport des délégations
 11. Communications de la Municipalité
 12. Divers et propositions individuelles
- Le bureau du Conseil communal